

Image not found or type unknown



Bypasser agence immobilière

Par **asap**, le **11/11/2009** à **23:05**

Bonjour à tous,

Nous avons visité 2 fois une maison avec une agence ,sans bon de visite.

Aujourd'hui nous voyons que le particulier l'a mise sur un journal local sans frais d'agence.

Quelle est notre latitude pour bypaser l'agence et que risquons nous?

Par avance , merci pour vos réponses.

ASAP